

Galerie ABSTRACT PROJECT / FORMULAIRE / DOSSIER DE CANDIDATURE

"ABSTRACT PROJECT" est un Centre d'Art collaboratif et participatif ouvert sur les problématiques esthétiques, scientifiques, ou sociétales des abstractions. Ouvert aux artistes, curateurs, critiques, historiens de l'art, étudiants en arts, ce lieu est un espace d'exposition et une plateforme d'échanges et de confrontations, de création, de réflexion et de diffusion des arts abstraits, non figuratifs, non objectifs, pensés et conçus sous toutes les formes et médiums. Des débats, colloques, workshop et résidences d'artistes s'insèrent dans la programmation des expositions. Tous les projets de la création contemporaine sont reçus dans la limite de leur proximité avec les abstractions.

Dossier à retourner par mail : contact@abstract-project.com

Sélection : La sélection des exposants est effectuée par le groupe directeur de la Galerie élargi à des artistes confirmés et des professionnels du monde de l'art. Abstract Project se réserve le droit de refuser la présentation de pièces dont l'encombrement ou les caractéristiques physiques ou morales ne respecteraient pas les règles de sécurité, et d'ordre public.

Responsabilités : La responsabilité de la Galerie Abstract Project ne pourra être engagée en cas de vol ou de dégradation des oeuvres qui doivent rester sous la responsabilité des exposants. En cas de besoin, il incombe à ces derniers de faire les démarches nécessaires en termes d'assurance.

Conditions et modalités : La Galerie Abstract Project fonctionne selon le mode associatif. Les membres de Abstract Project et de Réalités Nouvelles s'y impliquent bénévolement. Les expositions ont un coût pour Abstract Project, ce qui nécessite une participation de la part des artistes. Ce coût est variable suivant le nombre d'artistes et le temps d'exposition. La participation des artistes est proportionnelle au temps qui peut varier de 2 semaines à 4 semaines et au nombre des exposants : en individuel ou en collectif. A titre d'exemple (2022) : en collectif de 3 artistes pour 3 semaines : 370 € / artiste. En individuel pour deux semaines : 700 €.
La galerie ABSTRACT PROJECT ne prend pas de pourcentage sur les ventes.

Autorisation d'exploitation et droit à l'image : Les participants autorisent gracieusement toute utilisation de leurs images à des fins de promotion, la captation photographique ou audiovisuelle éventuelle de leur projet, ainsi que l'utilisation des documents remis dans le cadre de l'appel à projets. Ces documents pourront notamment être utilisés dans les supports de promotion (documents imprimés, radiophoniques, audiovisuels), publiés sur le site Internet de Abstract Project et être communiqués aux médias qui en feront la demande. La reproduction des images est autorisée gracieusement pour ces derniers à condition de mentionner le nom de l'artiste, le titre de l'oeuvre. La galerie est autorisée à utiliser à des fins publicitaires ou promotionnelles, le nom des exposants. Si un exposant s'oppose à l'utilisation de son nom à des fins publicitaires ou promotionnelles, il doit le faire savoir par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@abstract-project.com

Présence et accueil : La présence des artistes selon un planning préétabli est nécessaire pour accueillir les publics.

Commissariat d'exposition : Le commissariat de l'exposition est géré par Abstract Project.

Exposition Individuelle Exposition Collective

Date :

Artiste (s) :

Nom(s).....Prénom(s)..... -

1..... -

2..... -

3..... -

4..... -

5..... -

Courriel de référence:

.....

Site(s) internet: -.....-.....

.....-.....

.....

Téléphone de référence :

.....

Présentation, CV (de chacun des artistes si exposition collective):

.....

Titre de l'exposition :

.....
Présentation, description et note d'intention du projet :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Photos des oeuvres avec légende (joindre fichier):
Lien avec site :
Période souhaitée :
Est-ce que vous bénéficiez d'une aide de la part d'une école ou université (si oui laquelle) :
Avez vous des partenaires (bourses, subventions, aides en nature...):
Précisez les besoins techniques spécifiques (vidéo, son...):